

La Caselle Enchênée

LA GAZETTE DE L'ASEL

NOVEMBRE 2016 N° 48



Association de Sauvegarde de
l'Environnement du pays de
Lalbenque

LE CHEMIN DE SAINT-JACQUES, L'UNESCO

UN P.L.U ET UN LOTISSEMENT

A ceux et celles qui douteraient encore de la pertinence de nos propos lorsque la Caselle Enchênée se « déchaîne » contre certaines aberrations du P.L.U de Lalbenque, l'histoire qui va suivre devrait les amener à ouvrir les yeux et à jeter sur ce P.L.U un regard un peu plus critique. De quoi s'agit-il ? D'une histoire que certains auraient préféré balayer sous le tapis, sans faire de tapage. Mais, tant pis, c'est le rôle de notre petit journal de mettre ce genre d'affaire sur la place publique.

Le Chemin de Saint-Jacques de Compostelle, longtemps tombé dans une sorte d'oubli, est devenu depuis quelques années l'objet de toutes les sollicitudes de la part du monde associatif et politique. Surtout depuis que le tronçon Bach-Cahors (26 kilomètres) a été classé au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO en décembre 1998. Pourquoi ce classement ? Parce que ce tronçon Bach-Cahors est particulièrement beau avec son côté sauvage, loin des habitations, avec ses nombreux puits, citernes et gariottes et qu'il est bordé sur des dizaines de kilomètres de murets en pierres sèches caractéristiques de notre pays. Plus de dix mille pèlerins le sillonnent chaque année. Les politiques s'emparent de ce produit-phare pour mettre en valeur notre territoire. Les associations et les offices de tourisme ne ménagent pas leurs efforts pour l'entretenir et l'embellir en restaurant un maximum de murets. La journée du 8 octobre dernier est la preuve que la population (450 bénévoles) est prête à s'engager pour redonner à ce chemin son âme d'antan. Et c'est toute l'économie locale (hébergeurs, restaurateurs, commerces...) qui profitent de cette aubaine. Tout cela est fort bien, tout cela va dans le bon sens et notre association l'ASEL, partie prenante de l'opération « Mille

mains à la pâte », ne peut que se réjouir de cet enthousiasme général autour du Chemin.

Après le classement par l'UNESCO, en 1998, on aurait pu penser qu'allaient rapidement se mettre en place des périmètres de protection, des zones-tampons pour interdire, en bordure de chemin, des constructions modernes comme des élevages hors-sol, des hangars agricoles ou des maisons neuves, bref une urbanisation sauvage... ceci afin de préserver l'authenticité des paysages et offrir au regard du pèlerin un territoire encore à l'abri des méfaits de la modernité. **Car cette reconnaissance internationale implique des devoirs.** Apparemment, il n'en est rien. Dix-huit ans après la décision de l'UNESCO, rien n'est mis en place, aucun document d'urbanisme des différentes communes qui bordent le chemin n'a intégré ce nouveau paramètre de protection du chemin de Saint-Jacques. Il a fallu attendre le mois de juin dernier pour que se réveille la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles). A sa demande, une première réunion a eu lieu le 23 juin dernier pour inviter enfin les différentes collectivités à se pencher sur le sujet. Mais, attention, en douceur et surtout sans contrainte. Pas question d'effrayer les nombreux propriétaires fonciers au bord du chemin.

Ce déconcertant laxisme, car c'est bien le mot qui convient, a conduit sur la commune de Lalbenque à une situation invraisemblable. Le P.L.U de la commune n'a pas du tout intégré ce principe de zone-tampon et a rendu constructible (alors que c'était auparavant des terrains agricoles en truffière !!!) des parcelles qui longent le chemin, dans sa bordure immédiate.

On se retrouve donc, au croisement de la route de Laburgade et de l'ancienne voie romaine, avec un propriétaire qui vient de faire lotir un terrain pour 4 maisons qui vont venir pourrir, dans les années à venir, le paysage traversé par les pèlerins. D'autant plus que sur ce terrain actuel se trouve une belle et assez grande caselle qui faisait l'admiration des randonneurs et qui s'inscrivait parfaitement dans le cadre des patrimoines à mettre en valeur. Au lieu d'être restaurée, cette caselle, à moins d'un miracle, va probablement passer par pertes et profits dans l'opération immobilière qui se prépare. Au lieu des chênes truffiers et de la caselle en pierres sèches, il y a fort à parier que dans quelques années ne restera de cet endroit qu'un vulgaire lotissement, en pleine campagne, en bordure immédiate du chemin. A cause de l'endroit de son implantation, ce sera bien plus qu'un vulgaire lotissement : ce sera un lotissement vulgaire !

Cette affaire est grave et caractéristique des dérives du P.L.U de Lalbenque. Le maire, obsédé par le seul essor démographique de sa commune pour accroître les recettes fiscales et mettant sa fierté à atteindre les 2000 habitants avant la fin de son mandat, a laissé construire n'importe quoi et n'importe où... jusqu'à venir faire tâche en bordure d'un patrimoine classé par l'UNESCO. Le permis de lotir et le certificat d'urbanisme ayant été délivrés au propriétaire du terrain, la procédure est engagée trop loin pour pouvoir l'arrêter. Les pèlerins, les randonneurs et la population locale dotée d'un minimum de bon sens n'ont plus que leurs larmes pour pleurer et regretter cette nouvelle boulette de la municipalité de Lalbenque. Le seul espoir qui nous reste consiste à espérer que le maire, lors de la demande des permis de construire, aura assez de lucidité et de courage pour

exiger l'implantation d'un rideau végétal dense au bord du chemin pour que ces maisons soient moins exposées à la vue des randonneurs et pèlerins. Un peu comme cela a été exigé en des temps anciens, au bord de la route de Fontanes, lors de l'implantation du très controversé poulailler de Joël Calmettes qui, entre parenthèses, poursuit son extension en parfaite non conformité avec le PLU. Rappelons, pour mémoire, que le PLU de Lalbenque interdit toute construction de bâtiments agricoles en rase campagne, **sauf à proximité immédiate** d'une ferme. Où est la ferme ?

Si vous ne savez pas où se situe la limite entre la commune de Lalbenque et celle de Laburgade, nous vous proposons une idée de promenade : vous quittez Lalbenque en direction de Laburgade, par la D 10, et quand cesse le spectacle des maisons déjà construites, des maisons en construction et des nombreux panneaux « Terrain à vendre », c'est que vous venez de passer clandestinement la frontière entre une commune à l'urbanisation sauvage et une commune à l'urbanisation maîtrisée.

Allez, soyons fous et glissons quelques bonnes idées dans l'oreille du maire du village ! Après le lotissement en bordure du Chemin, après l'ancestral pigeonnier communal grignoté et bientôt phagocyté par des maisons modernes stupidement dénommées « caselles » (!!!), dépêchons-nous de réviser le PLU pour rendre constructible le champ qui longe la caselle de Nouel (celle-là une vraie de vraie !) pour y implanter au plus vite des maisons Phénix.

Rajoutée à celle du lotissement du pigeonnier, rajoutée aux différents lotissements en pleine campagne, ces futures constructions au bord de Chemin font déborder la coupe qui était déjà bien pleine ! Vivement que se mette en place le

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, vivement que le Schéma de Cohérence Territoriale - SCOT - (destiné à mettre en cohérence l'habitat, la mobilité, le commerce, l'environnement et les paysages) vienne mettre un peu d'ordre dans ces documents d'urbanisme communaux où, chacun le sait, le copinage et la vision à court terme ont largement prévalu sur l'intérêt public.

Daniel Pasquier



58 % DES POPULATIONS DE VERTEBRES ONT DISPARU EN SEULEMENT 40 ANS

La sixième extinction massive du vivant se confirme : selon l'édition 2016 du rapport Planète Vivante du WWF, les populations d'animaux vertébrés ont chuté de 58 % entre 1970 et 2012, un chiffre coup de poing qui devrait nous empêcher de dormir car il trouve ses origines dans notre empreinte écologique devenue insoutenable... Mais nous préférons nous fermer les yeux, nous boucher les oreilles et continuer à dormir paisiblement !

Cette année, la Société Zoologique de Londres a utilisé les données scientifiques collectées sur 14 152 populations d'animaux appartenant à 3 706 espèces vertébrées. Et les résultats sont une nouvelle fois catastrophiques : les populations de vertébrés - **poissons, oiseaux, mammifères, amphibiens et reptiles** - ont chuté de 58 % entre 1970 et 2012. La précédente estimation faisait état d'une régression de 52% des vertébrés de 1970 à 2010.

Le déclin se poursuit donc malgré la mobilisation, sans précédent, de la société civile et en dépit de la tenue régulière de grands sommets sur la Terre... Si nous ne faisons rien pour inverser la tendance, ce déclin pourrait continuer à s'aggraver jusqu'à atteindre 67% d'ici 2020, alerte le WWF. Le déclin de la biodiversité est tel que l'on parle maintenant de la sixième extinction massive du vivant sur Terre.

Si les plantes et les animaux sauvages sont concernés, le nombre d'êtres humains victimes de la détérioration de l'environnement va également croissant. Rappelons que l'état de pollution de nos milieux est tel que les eaux sont massivement chargées en pesticides et que l'air que nous respirons est officiellement cancérogène !

Le 8 août 2016, le "jour du dépassement", l'humanité avait déjà consommé l'ensemble des ressources que la planète ne

peut renouveler en une année. En sept mois et une semaine, nous avons émis plus de carbone que ce que les océans et les forêts ne pouvaient absorber en un an, nous avons pêché plus de poissons, coupé plus d'arbres, fait plus de récoltes, consommé plus d'eau que ce que la Terre aurait pu produire sur cette même période. Résultat : nous avons aujourd'hui besoin de l'équivalent de 1,6 planète comme la Terre pour maintenir l'équilibre écologique de notre planète.

Les principales menaces sur les espèces sont :

La perte et la dégradation de l'habitat à cause de l'agriculture, l'exploitation forestière, les transports, les aménagements résidentiels et commerciaux, la production d'énergie et l'extraction minière.

La surexploitation des espèces : chasse, pêche, braconnage, récoltes pratiqués à des fins commerciales ou de subsistance.

La pollution des milieux qui réduit la disponibilité en nourriture ou les capacités reproductives et affecte ainsi la diminution des populations.

Le changement climatique qui oblige les espèces à s'adapter à des changements de températures, dans un laps de temps probablement inégalé dans l'histoire de la vie sur Terre.

Jamais la planète n'a perdu ses espèces animales à un rythme aussi effréné que depuis la dernière extinction de masse, il y a 65 millions d'années, celle des dinosaures. **Et les humains feront probablement partie des espèces qui disparaîtront.**

Christophe Magdelaine / notre-planète.info

COMMERCES DU CENTRE-BOURG DE LALBENQUE : TROIS BONNES NOUVELLES !!!

C'est bien connu : les bonnes nouvelles, comme les mauvaises, tombent souvent en rafale. On appelle ça la loi des séries. Eh bien, cet automne, les commerçants de Lalbenque ont appris trois drôles de nouvelles qui n'ont rien de réjouissant. Coup sur coup, est arrivée sur la place publique l'autorisation accordée par la mairie d'un agrandissement du magasin Carrefour de 266 mètres carrés. Puis, la demande de permis de construire de deux bâtiments pour des locaux commerciaux, auprès de Carrefour, d'une surface de 2000 mètres carrés. Et comme si ça ne suffisait pas, un grand panneau a vu le jour à l'entrée du lotissement du pigeonnier

pour annoncer la création prochaine de locaux commerciaux sur l'enceinte même du lotissement !

Pour l'instant, seul a été accordé le permis de construire pour agrandir Carrefour. La demande pour les deux bâtiments auprès de Carrefour est en cours d'instruction. Quant au lotissement du pigeonnier, on n'en est simplement qu'au stade de la pêche au commerçant un peu fou qui aurait envie de venir s'installer à cet endroit. Si cette offre alléchante a autant de succès que l'achat des terrains pour y construire des maisons d'habitation sur des surfaces de timbre-poste, on peut dormir tranquille.



Ces trois nouvelles ont de quoi inquiéter. La rumeur va bon train. On parle d'un coiffeur, d'un boulanger, d'un pressing, d'une banque, d'une assurance... Chacun y va de son petit couplet pour ajouter à l'inquiétude des commerçants déjà installés qui redoutent l'arrivée de concurrents. Et on les comprend. Au-delà des coups de canif sur les chiffres d'affaires, au-delà des faillites éventuelles que pourraient entraîner l'arrivée de ces multiples commerces, c'est la vie du bourg du village qui est en jeu. Nous l'avons répété maintes et maintes fois dans les colonnes de la Caselle Enchênée : un village a besoin de commerces pour vivre et le développement économique d'une commune ne peut pas se faire n'importe comment, n'importe où en regardant uniquement le montant annuel des taxes payées par les artisans et les commerçants. C'est au cœur du bourg d'un village que se tissent les liens entre habitants, c'est autour des cafés, des restaurants, des commerces de bouche, des petits commerces de proximité que les gens se rencontrent, se parlent et découvrent le « vivre ensemble ». Pas dans des commerces à la périphérie du village où ne peuvent se vivre que des échanges marchands, pas des échanges de convivialité. Avec tout le respect porté par notre association au magasin Carrefour, ce n'est pas faire injure à cette moyenne surface que de constater qu'on ne vient à Carrefour que pour faire ses courses, le plus souvent à la hâte, ... pas pour rencontrer des gens, pas pour palabrer. Il en sera de même si une zone commerciale voit le jour à proximité de Carrefour.

On va installer prochainement sur les marches de la mairie une belle sculpture en bronze, de belle et bonne facture, (dans tous les sens du terme !) qui va représenter un paysan avec son chien et son panier de truffes, une sculpture qui va devenir l'emblème de la vocation trufficole de notre commune. Malgré son coût de 30 000 euros, notre association a soutenu ce projet car notre village a droit à une belle œuvre d'art pour le mettre en valeur. Mais à quoi sert un tel investissement si, dans le même temps, le bourg se désertifie et si on laisse glisser peu à peu, sans la moindre résistance, la vie sociale et économique du village vers la périphérie ?

Le maire, en laissant construire ces extensions commerciales, ne semble pas avoir encore intégré cette évidence partagée par ses concitoyens. Pour preuve, cette anecdote d'une commerçante qui voulait acheter un commerce dans le bourg et qui s'est vue proposer par le maire d'aller plutôt s'installer du côté de Carrefour ! A peine croyable mais pourtant véridique ! Quant à la démocratie, on s'est assis dessus : tout s'apprend par la rumeur et même les conseillers municipaux n'ont pas été informés des différents projets qui risquent à terme de bouleverser l'équilibre économique et social du village. Si les élus ne peuvent même pas partager sur des sujets aussi importants, à quoi sert un conseil ?



A part l'agrandissement de Carrefour, rien n'est fait pour l'instant. Le permis de construire pour la « galerie marchande » n'est toujours pas accordé. La population compte sur la vigilance et le retour à la raison du maire et sur la stricte observation des règlements pour obtenir un tel permis, notamment l'obligation qui est faite d'obtenir l'avis positif de la CDAC (Commission Départementale d'Aménagement Commercial).

Quant aux commerces à proximité du pigeonnier (pauvre pigeonnier cerné par des bâtiments commerciaux !), la Caselle, bonne joueuse, suggère de construire un magasin de vente de colombine (fiente de pigeon), un commerce autrefois florissant dans le Quercy pour servir d'engrais aux terres calcaires des causses. Avec un telle activité commerciale, l'approvisionnement en matières premières sera facile, rapide avec, en prime, un joli pied de nez aux multinationales fournisseuses d'engrais et autres pesticides ! Quant au bilan carbone, il sera bien sûr excellent car nous serons là dans un commerce de la plus extrême proximité !

Daniel Pasquier

ALERTE-LINKY A LALBENQUE

40 personnes ont assisté, le 17 octobre, à la réunion-débat sur les compteurs Linky qui avait lieu à la salle Jean-Jacques Chapou de Lalbenque, à l'invitation de l'ASEL (Association de Sauvegarde de l'Environnement du pays de Lalbenque). Un public en majorité acquis par avance aux propos des 4 membres du collectif « Alerte-Linky » venus tout spécialement pour animer cette réunion. Aucun représentant d'ERDF (ENEDIS) n'a répondu présent à l'invitation de l'ASEL pour avoir un débat contradictoire équilibré. Patrice Bocquillon, directeur lotois d'ENEDIS ne supporte plus, nous a-t-il dit, les propos anxio-gènes tenus lors de ces réunions par les opposants au système Linky. Nous l'avions pourtant assuré qu'un choix de tranquillisants et d'anxiolytiques seraient à sa disposition pour l'occasion...mais rien n'y a fait. Ce monsieur préfère discuter en petit comité avec les élus, des gens responsables...loin de la populace qui ne comprend rien à rien. Quel courage ! A noter toutefois la présence à cette réunion de 4 maires et de quelques conseillers municipaux, preuve que les élus désirent s'informer pour pouvoir apporter des réponses aux nombreuses questions de leurs administrés...et pas uniquement celles apportées sur un plateau, sans contestation, par les apôtres du nouvel Evangile selon saint Luc...pardon saint Linky !

Au-delà des légitimes interrogations sur la nocivité des champs électromagnétiques (et spécialement pour les personnes électro-sensibles), au-delà de la gabegie financière (8 milliards d'euros au bas mot...mais probablement beaucoup plus) que représente à terme le changement des 35 millions de compteurs, au-delà des risques de facturation augmentée, au-delà des questions d'intrusion dans la vie privée que permettra un jour la technologie Linky avec la pos-

sibilité de vente de ces données personnelles, au-delà des piratages inévitables par des hackers mal intentionnés...au-delà de ces questions primordiales débattues pendant deux heures, l'assemblée s'est quittée avec deux conclusions : la technologie Linky ne voit pas le jour dans l'intérêt du consommateur (comme on essaie de nous le vendre) mais essentiellement pour ouvrir le marché de l'électricité à une concurrence effrénée...Le libéralisme et son appétit de profits dans tous les secteurs de nos vies n'a aucune limite. Quant à la société future qui se profile derrière cette technologie imposée, avec à terme l'intégration d'un émetteur radio sur chaque compteur pour pouvoir communiquer à distance à n'importe quel objet connecté dans les maisons, on touchait là, en fin de réunion, à une question de fond : cette révolution est-elle un réel progrès ou une nouvelle fuite en avant vers un peu plus d'asservissement à l'imposture de la modernité ?

Le correspondant local de la Caselle Enchénée



cars ! Trente ans plus tard, il ne pouvait donc pas renoncer à sa passion pour les bus et autocars. Il s'est employé ardemment à libéraliser la politique des transports et à faire rouler des milliers de bus à travers la France, avec le bilan carbone désastreux que l'on sait, l'impact écologique sur le réchauffement climatique et la pollution au diesel.

Domage que ce bel Emmanuel ne se soit pas appelé « **Matrinon** », anagramme de « **Mon train** ». Il aurait peut-être donné la priorité au transport ferroviaire comme l'avaient prévu le Grenelle de l'Environnement (belle entourloupe orchestrée par Sarkozix le gaulois pour mentir aux Français en se parant d'habits verdâtres...mais celui-là n'est pas à un mensonge près !) et plus sérieusement les accords de la COP 21, une époque où notre transfuge du monde de la banque était pourtant encore ministre de l'Economie de notre bon roi François le quatrième.

Arnaud Selipieq et Pablo Sushipie

MACRON ET SON ANAGRAMME

La Caselle Enchénée, toujours aussi friande d'anagrammes, a déjà gratifié ses lecteurs, dans ses numéros précédents, de quelques perles renversantes comme par exemple « **Entreprise Monsanto** », anagramme de « **Poison très rémanent** ». Ou bien « **Centrales nucléaires** », anagramme de « **Les cancers et la ruine** ». Ou encore « **Le Front National** », anagramme de « **L'entonnoir fatal** ». Allez, ce coup-ci, une dernière pour la route...c'est le cas de le dire. Il s'agit de « **Macron** », anagramme de « **Mon car** » ! Les cars Macron, réforme emblématique de la loi portant son nom, ne seraient donc pas le fruit d'une longue et sérieuse analyse économique de notre brillant ex-ministre...mais tout simplement l'aboutissement de pulsions inconscientes inscrites dès son plus jeune âge dans l'orthographe de ce patronyme. On imagine aisément le petit Emmanuel jouer, en culottes courtes, avec son car, sous les yeux attendris de sa maman avec qui d'ailleurs il n'a toujours pas coupé le cordon : maman Brigitte le regarde toujours jouer avec ses

MILLE MAINS A LA PATE UNE JOLIE MUSIQUE...ET UNE FAUSSE NOTE !

Ce fut une bien belle journée que ce samedi 8 octobre consacrée à la deuxième édition des 1000 mains à la pâte pour restaurer le chemin de Saint-Jacques de Compostelle, le débroussailler et lui redonner le charme d'antan en remontant les murets effondrés. Ce sont ces étonnants murets, ces puits, citernes et gariottes en bordure de chemin qui lui ont permis d'être classé par l'Unesco, en décembre 1998, au patrimoine mondial de l'Humanité. Un travail titanesque et de longue haleine qui va demander des années de travail à raison d'une journée tous les ans. Au bout de la seconde année, on peut voir déjà une belle amélioration sur certains tronçons qui ont retrouvé la beauté originelle qu'ils avaient autrefois. Mais il reste tant à faire ! Un grand bravo aux organisateurs qui ont préparé cette opération et aux 450 bénévoles qui n'ont pas hésité à consacrer une journée entière à ce chantier citoyen. Même les cieux étaient avec nous avec un temps sec et clémente...histoire de se faire pardonner la pluie incessante qui avait accompagné la journée du 3 octobre 2015, lors de la première édition.

A cette jolie musique qui relate un bel enthousiasme et la réussite de cette opération de restauration, la Caselle Enchénée ne peut s'empêcher de pointer une fausse note regrettable. Une erreur dans l'organisation qui avait été signalée déjà l'an dernier mais qui a recommencé de plus belle cette année. Faute avouée à moitié pardonnée, dit le dicton...mais faute répétée doublement sanctionnée ! De quoi s'agit-il ? Tout simplement d'une gabegie monumentale de papier

puisque chaque participant était censé posséder sur lui, en début de journée, un document de 5 feuilles...la première lui fournissant un plan cadastral détaillé, la seconde la délimitation des 70 secteurs de travail sur tout le chemin, la troisième une fiche de poste par groupe de travail, la quatrième des recommandations pour le bon déroulement de la journée et la dernière feuille les cartes de France et d'Europe montrant les différents chemins qui mènent à Saint Jacques de Compostelle. Un document inutile pour l'immense majorité des bénévoles qui n'ont même pas jeté un œil sur cette paperasserie. Un seul document par groupe de travail, confié au responsable du groupe, aurait largement fait l'affaire...et l'efficacité du travail aurait été identique. Et c'est ainsi qu'on se retrouve avec 3000 feuilles photocopiées, pour la plupart en couleur et imprimées seulement sur le recto ! L'opération « Mille mains » a reçu des subventions importantes d'argent public (2500 euros de la Communauté de communes et 500 euros de l'enveloppe cantonale) sans compter les dons privés ou venant du monde associatif. Au final, une très belle somme. Ce n'est pas une raison pour gaspiller cet argent dans des investissements totalement inutiles. Souhaitons que l'an prochain, pour la troisième édition, les voix de la sagesse et de la sobriété l'emportent sur celles de la gabegie « paperassière ».

Daniel Pasquier

ZAD NOTRE-DAME-DES-LANDES : ZONE DE NON DROIT OU ZONE D'UNE INSOLENTÉ UTOPIE ?

La Caselle Enchénée s'autorise à reproduire un des textes publiés par un collectif de zadistes de Notre-Dame-des-Landes, ces centaines de citoyens qui occupent la Zone A Défendre du futur aéroport...celui-là même dont François Hollande reconnaît, en privé, qu'il a désormais peu de chance de voir le jour et à propos duquel Ségolène Royal demande « qu'on arrête les frais ». Au-delà de la résistance au projet d'aéroport, c'est le surgissement d'une nouvelle société au sein de la ZAD qui est insupportable pour le Pouvoir en place. Une expérience qui montre qu'un autre monde est possible, avec l'émergence de rapports humains et à l'environnement aux antipodes de la société marchande qui prône l'individualisme, les valeurs de l'argent, les dictats de la finance et l'illusion du progrès et de la croissance sans fin. Le texte qui suit a des parfums qui rappellent les écrits des « communards », en 1871, à Paris, le temps d'un printemps, bâtisseurs eux-aussi d'un autre monde mais considérés par la bourgeoisie de l'époque comme de la vermine dangereuse qu'il fallait à tout prix écraser dans le sang. Manuel Valls- ou son successeur- a-t-il envie de rentrer dans l'Histoire en endossant les habits d'Adolphe Thiers ?

Les préparatifs d'une nouvelle opération d'occupation et de destruction du bocage à sept mois des élections présidentielles ont quelque chose d'irréel. Après un printemps de grèves, de blocages économiques, d'agitation de rue contre la loi travail, en plein état d'urgence, quel serait l'enjeu de transformer ce coin de campagne mais aussi la ville de Nantes en véritables poudrières ? S'il est vital pour les gouvernants d'écraser la ZAD, c'est qu'elle constitue une dé-

monstration insolente d'une vie possible sans eux. Et d'une vie meilleure. À l'heure où la seule prise politique qui nous est proposée consiste à choisir, le nez bouché, le moins pire des affairistes en mesure de battre le FN (mais d'en appliquer le programme), le surgissement d'un territoire hors et contre le principe même de gouvernement leur est insupportable.

Car ici, l'expression « zone de non droit », qu'ils voudraient effrayante, a pris une acception radicalement positive. Contrairement à ce qui a lieu dans les rues des villes « policées », à la ZAD personne ne dort dehors et chacun mange à sa faim. De grands dortoirs accueillent les arrivants, un « non-marché » hebdomadaire propose les légumes, la farine, le lait, le pain et les fromages produits sur place, sans qu'un prix ne vienne en sanctionner la valeur. Dans les nombreuses infrastructures collectives, mais aussi dans les échanges ou les travaux collectifs, les relations se basent sur la confiance et la mise en commun, à l'envers des logiques ayant cours qui s'appuient sur le soupçon et l'individualisme. Ce que les cyniques de tous bords taxent d'utopie irréalisable est éprouvé dans les gestes et la matière. Même l'absence de police et de justice - les gendarmes ne fréquentant plus la zone depuis 2013 - n'a pas produit le chaos que d'aucuns auraient imaginé et souhaité. Les opposants à l'aéroport ont démontré qu'ils étaient capables de vivre ensemble sans aucune tutelle les surplombant. Une communauté de lutte a donc patiemment vu le jour, nouant des liens tissés pour résister aux attaques comme au pourrissement. Tout ceci ne va pas sans heurts, évidemment, si déshabitués que nous sommes à décider nous-mêmes de nos devenir. Nous apprenons, nous réapprenons, et rien n'est plus joyeux et passionnant que de se plonger dans cet inconnu.

C'est pour toutes ces raisons que la ZAD représente une véritable expérience révolutionnaire, de celles qui redessinent radicalement les lignes de conflit d'une époque. Le mouvement anti-aéroport s'étend aujourd'hui dans des pans de la

société habituellement plus sensibles au chantage à l'emploi et à la crise qu'à la défense d'un bocage. Les salariés de Vinci, mais aussi de l'actuel aéroport, ont clairement exprimé, via leurs sections CGT, qu'ils rejoignaient la lutte et ne seraient jamais des « mercenaires ». De même, les lycéens et étudiants mobilisés au cours du mouvement contre la loi travail s'apprêtent à bloquer leurs établissements dès l'arrivée des troupes. Trop d'espoirs sont condensés ici pour que nous puissions être vaincus, il en va de notre avenir, de nos possibilités d'émancipation. Nombreux sont ceux qui le pressentent, se tenant prêts à transformer la bataille de Notre-Dame-des-Landes, si elle a lieu, en véritable soulèvement populaire, capable de rabattre l'arrogance d'un État qui pense pouvoir impunément casser les travailleurs, précariser la population, mutiler les manifestants, tuer Rémi Fraise, Adama Traoré et tant d'autres, donner un blanc-seing à sa police et continuer allègrement sa chasse aux migrants.

Face à leurs fusils semi-létaux, face à leurs blindés à chenilles, nous aurons les armes séculaires de la résistance : nos corps, des pierres, des tracteurs et des bouteilles incendiaires, mais surtout notre incroyable solidarité. Peu importe que la partie soit inégale, elle l'était tout autant en 2012, quand après des semaines dans la boue, derrière les barricades, nous leurs avons finalement fait tourner les talons. Car s'il faut à nouveau prendre les sentiers de la guerre pour défendre ce bocage, nous serons nombreux à le faire, ici, partout. C'est ce que nous avons affirmé ensemble une fois de plus lors de la grande manifestation du 8 octobre. Brandissant nos bâtons, nous avons scellé ce serment : nous défendrons ce bocage comme

on défend sa peau ; policiers, soldats, politiciens, vous pouvez venir raser les maisons, abattre le bétail, détruire les haies et les forêts, ne vous y trompez pas : la fin de votre mandat ne suffirait pas à éteindre ce que vous embraseriez à Notre-Dame-des-Landes.



Collectif Mauvaise Troupe

LE SACRIFICE DES PAYSANS

La Caselle a le plaisir d'informer ses lecteurs de la sortie en librairie d'un nouvel essai écrit par deux membres de l'ASEL : Yves Dupont, habitant bien connu de Lalbenque et Pierre Bitoun, habitant à Tours. Le titre de l'ouvrage « **LE SACRIFICE DES PAYSANS** ». Son contenu est bien résumé par la quatrième de couverture dont nous nous permettons de retranscrire le texte.

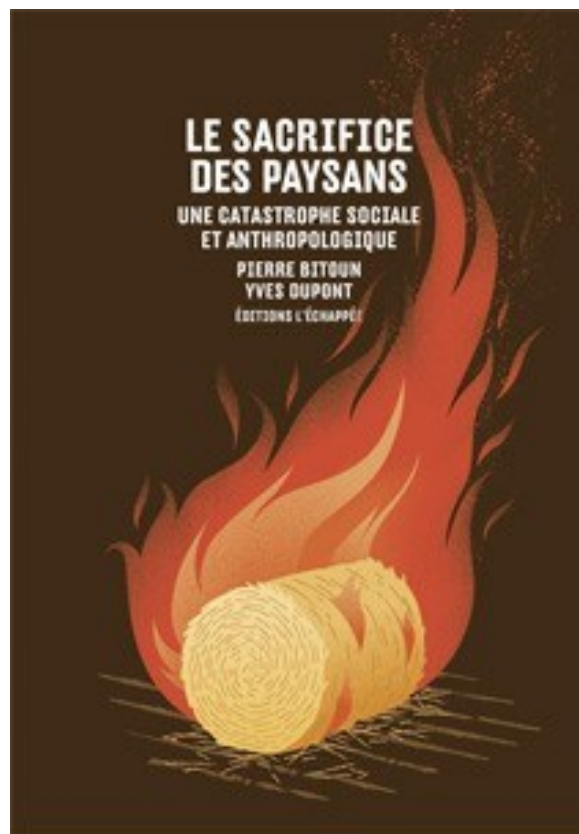
Pourquoi les sociétés modernes ont-elles décidé de sacrifier les paysans ? Qui est responsable de ce processus qui semble irréversible ? Pour tenter de répondre à ces questions fondamentales, ce livre montre comment, depuis des décennies, en France comme ailleurs, le productivisme s'est étendu à l'ensemble des activités humaines. Avec pour conséquences : déracinement et marchandisation, exploitation du travail et des ressources naturelles, artificialisation et numérisation de la vie. L'époque est aujourd'hui aux fermes-usines et aux usines que l'on ferme ou délocalise, tandis que dominant, partout, finance et technoscience.

Le sacrifice des paysans est l'un des éléments du processus global de transformation sociale dont il faut, au préalable, comprendre les causes. Ainsi, les auteurs analysent les mouvements historiques au sein duquel s'est déployé le projet productiviste au cours des 70 dernières années, des « Trente Glorieuses » (de 1945 à 1975) aux « Quarantes Honteuses » (de 1975 à 2015). Puis ils expliquent comment un long travail « d'ensauvagement des paysans » a mené à la destruction des sociétés paysannes et des cultures rurales.

De ce véritable ethnocide, qui a empêché l'alternative au

capitalisme dont une partie des paysans était porteuse, nous n'avons pas fini, tous, de payer le prix.

En vente dans toutes les bonnes librairies au prix de 19 euros. A noter la présence dans cet essai de l'intégralité de la « Lettre ouverte à Pierre Rahbi » publiée en février dernier dans les colonnes du numéro 44 de la Caselle Enchênée.



ASEL

Mairie de Lalbenque
46230 Lalbenque

Site internet : <http://www.aseleu.com/>

Tel. 05 65 31 75 91 ou 05 65 20 24 89

Si vous voulez soutenir l'action de l'ASEL, si vous aimez lire ce petit journal,
alors n'hésitez pas à nous rejoindre



Adhésion à l'association (inclus l'abonnement à la Caselle Enchênée) :

- ✓ Individuel : 15€ / an
- ✓ Pour un couple : 20€ / an

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

EMAIL :

Dépôt légal préfecture de Cahors - Avril 2007 - n° 46/2007/08